

SFP DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital 79.130.832,72 euros
Siège social : 1140, rue André Ampère Bâtiment Acticentre, Actimart II – 13290 Les Milles
898 695 093 R.C.S. Aix-en-Provence

<p style="text-align: center;">EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 9 DECEMBRE 2025</p>
--

... / ...

DEUXIEME RESOLUTION

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, **approuve** les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale, en conséquence, **donne** au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale **approuve** les dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 22 963 euros au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

L'Assemblée Générale **décide** d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à – 29 588 292 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024	– 29 588 292 euros
Report à nouveau antérieur :	– 11 714 109 euros
En totalité au compte « report à nouveau » :	– 29 588 292 euros
S'élevant ainsi à – 41 302 401 euros.	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale **prend acte** qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

... / ...

Extrait certifié conforme à l'original par le représentant légal

Arnault BILLY

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	390 810	108	390 702		390 702	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	31 052 106	8 730 000	22 322 106	30 877 000	8 554 894	27.71
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	18 850	8 808	10 042	6 061	3 981	65.67	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	97 749 689	15 378 229	82 371 460	82 107 622	263 838	0.32	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	12 372 236		12 372 236	12 387 424	15 189	0.12	
Autres immobilisations financières	13 222 771	13 222 771		8 161 771	8 161 771	100.00	
Total II	154 806 461	37 339 916	117 466 545	133 539 879	16 073 333	12.04	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	7 471		7 471	17 831	10 360	58.10
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	167 282		167 282	59 206	108 077	182.54
	Autres créances	8 578 303		8 578 303	8 345 085	233 218	2.79
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	126 631		126 631	28 293	98 338	347.57	
Charges constatées d'avance (3)	27 553		27 553	10 446	17 107	163.76	
Total III	8 907 240		8 907 240	8 460 860	446 379	5.28	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	618 031		618 031	761 759	143 728	18.87
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	164 331 732	37 339 916	126 991 816	142 762 498	15 770 682	11.05	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 79 130 833)	79 130 833		66 250 000		12 880 833	19.44
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	119 167				119 167	
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
Report à nouveau	11 714 109		5 153 067		6 561 042	127.32	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	29 588 292		6 561 042		23 027 250	350.97	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	1 782 078		1 268 368		513 710	40.50	
Total I	39 729 677		55 804 259		16 074 582	28.81	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles	11 979 000		10 890 000		1 089 000	10.00
	Autres emprunts obligataires	11 979 000		10 890 000		1 089 000	10.00
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	49 866 000		55 568 000		5 702 000	10.26
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	12 056 305		9 268 391		2 787 914	30.08
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	787 731		166 408		621 323	373.37
	Dettes fiscales et sociales	411 221		174 322		236 900	135.90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	182 881		1 118		181 763	NS	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	87 262 139		86 958 239		303 900	0.35
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	126 991 816		142 762 498		15 770 682	11.05	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

87 262 139 19 092 239

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 214 986		1 214 986	1 112 163		102 824	9.25
Chiffre d'affaires NET	1 214 986		1 214 986	1 112 163		102 824	9.25
Production stockée							
Production immobilisée			175 106			175 106	
Subventions d'exploitation			1 000			1 000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			32 379	30 595		1 783	5.83
Autres produits			233	78		155	198.51
Total des Produits d'exploitation (I)			1 423 703	1 142 836		280 867	24.58
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			587 433	508 077		79 356	15.62
Impôts, taxes et versements assimilés			21 346	17 504		3 842	21.95
Salaires et traitements			1 105 787	743 334		362 452	48.76
Charges sociales			442 186	287 388		154 798	53.86
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			167 339	162 342		4 997	3.08
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			8 730 000			8 730 000	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			257 915	183 336		74 579	40.68
Total des Charges d'exploitation (II)			11 312 005	1 901 981		9 410 024	494.75
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			9 888 302	759 145		9 129 157	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	3 640 301		9 393 795		5 753 494	61.25
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	958 460		838 102		120 358	14.36
Autres intérêts et produits assimilés (3)	878 169		601 454		276 715	46.01
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	5 476 930		10 833 351		5 356 421	49.44
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17 601 000		11 000 000		6 601 000	60.01
Intérêts et charges assimilées (4)	6 410 439		5 991 569		418 870	6.99
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	24 011 439		16 991 569		7 019 870	41.31
2. Résultat financier (V-VI)	18 534 509		6 158 218		12 376 291	200.97
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	28 422 811		6 917 363		21 505 448	310.89
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	80				80	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			559 838		559 838	100.00
Total VII	80		559 838		559 758	99.99
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	813 874		133 009		680 865	511.89
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	513 710		556 290		42 580	7.65
Total VIII	1 327 585		689 299		638 285	92.60
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 327 505		129 461		1 198 044	925.41
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	162 024		485 783		323 759	66.65
Total des produits (I+III+V+VII)	6 900 713		12 536 025		5 635 312	44.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	36 489 005		19 097 067		17 391 938	91.07
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	29 588 292		6 561 042		23 027 250	350.97

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

5 476 930 10 231 897

6 410 439 246 033

FIDENS CONSEIL



Annexe des comptes sociaux
de SFP DEVELOPPEMENT
au 31 décembre 2024

Sommaire

1	Informations générales et description de l'activité	3
1.1	Faits marquants de l'exercice	3
1.2	Évènements postérieurs à la clôture	3
2	Règles et méthodes comptables	4
2.1	Base de préparation des comptes sociaux	4
2.2	Changement de règles et méthodes comptables	4
2.3	Méthodes comptables	4
2.3.1	Immobilisations incorporelles	4
2.3.2	Immobilisations corporelles	4
2.3.3	Titres de participation et autres immobilisations financières	5
2.3.4	Créances clients et comptes rattachés	5
2.3.5	Disponibilités	5
2.3.6	Dettes et frais d'émission d'emprunt	5
2.3.7	Transactions en devises étrangères	5
2.3.8	Estimations et jugements comptables déterminants	6
2.3.9	Convention d'intégration fiscale	6
3	Notes relatives à certains postes du bilan	7
3.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	7
3.2	Immobilisations financières	8
3.3	Échéancier des créances	9
3.4	Comptes de régularisation et d'attente	10
3.4.1	Frais d'émission d'emprunt	10
3.4.2	Produits à recevoir	10
3.4.3	Charges à payer	10
3.4.4	Charges et produits constatés d'avance	11
3.5	Capitaux propres	11
3.5.1	Composition du capital	11
3.5.2	Tableau de variation des capitaux propres	11
3.5.3	Provisions règlementées	11
3.6	Provisions	11
3.7	Échéancier des dettes	12
4	Notes relatives à certains postes du compte de résultat	14
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires	14
4.2	Transferts de charges	14
4.3	Résultat financier	14
4.4	Résultat exceptionnel	15
4.5	Situation fiscale	15
4.6	Effectif moyen	16
4.7	Rémunérations des dirigeants	16
4.8	Informations sur les parties liées	16
4.9	Engagements financiers et "hors bilan"	16
4.9.1	Engagements donnés	17
4.9.2	Engagement en matière de pensions et retraites	18
4.10	Honoraires des commissaires aux comptes	18
4.11	Identité de la société mère consolidant les comptes	18

Avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le total du bilan est de 126 991 816 €. Le compte de résultat de l'exercice est présenté sous forme de liste. Le bénéfice dégagé lors de l'exercice écoulé (12 mois) est de -29 588 292 €.

1 Informations générales et description de l'activité

SFP DEVELOPPEMENT est une société par actions simplifiée de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce. Elle exerce une activité d'acquisition, souscription, détention et cession d'actions et/ou de valeurs mobilières de toute société, tant en France que dans tous pays, directement ou indirectement.

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice clos au 31 décembre 2024. Ils sont présentés en euros sauf indication contraire.

1.1 Faits marquants de l'exercice

Coup d'accordéon

Par décision du 19 juin 2024, la société SFP DEVELOPPEMENT a réalisé un coup d'accordéon, avec d'une part, une réduction de capital social par diminution de la valeur nominale de 22 750 000 AO, pour la porter de 1 euro à 0,45 euro chacune. Portant ainsi le capital social de 66 250 000 € à 53 737 500 €.

La société SFP DEVELOPPEMENT a réalisé ensuite une augmentation de capital social par l'émission de 28 888 888 AO nouvelles de 0,45 euro de valeur nominale chacune, portant le capital social de 53 737 500 € à 66 737 500 €.

Augmentation de capital

Par décision du 19 juin 2024, la société SFP DEVELOPPEMENT a procédé à une seconde augmentation de capital social par augmentation de la valeur nominale de 51 638 888 AO, pour la porter de 0,45 euro à 0,69 euro chacune, portant ainsi le capital social de 66 737 500 € à 79 130 833 €.

Changement de Président

Par décision en date du 15 octobre 2024, a été voté la nomination de Monsieur Arnault BILLY en tant que nouveau Président de la société, en remplacement de Monsieur Jean-Éric LUCAS.

Prises de participation

Le 21 juin 2024, la société SFP DEVELOPPEMENT a acquis 65 actions de la société GI WEB auprès de Monsieur Xavier KERGALL, ainsi que 110 actions auprès de la SAS E.N.P.S, portant ainsi sa participation de 81,32 % à 100 % du capital.

Le 14 juin 2024, la société SFP DEVELOPPEMENT a acquis les 2 290 actions de la société CEFIRA détenues par la SAS AD&CO, portant ainsi sa participation de 90 % à 100 % du capital.

1.2 Évènements postérieurs à la clôture

Elargissement du périmètre d'intégration fiscale

Par notification en date du 22 avril 2025, la société tête de groupe SFP DEVELOPPEMENT a intégré au groupe fiscal les filiales GI WEB et CENTRE DE FORMATION POUR L'INDUSTRIE ET LA RECHERCHE APPLIQUEE (CEFIRA), détenues chacune à 100 %, avec effet au 1er janvier 2025.

Obtention d'un standstill

Un standstill a été obtenu dans l'attente de la signature d'un waiver. Ce qui ne rend pas la dette éligible avant le 31/12/2025. De ce fait les échéances MLT restent classées à plus d'un an.

2 Règles et méthodes comptables

2.1 Base de préparation des comptes sociaux

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de SFP DEVELOPPEMENT ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France et notamment au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La continuité d'exploitation a été retenue, la direction ayant apprécié son bien-fondé au regard de la capacité de la société, sur les douze mois suivant la date de clôture, à couvrir ses besoins de trésorerie liés à l'exploitation et aux investissements. Cette appréciation tient également compte des échanges menés avec les partenaires bancaires et les associés de la société, qui ont permis des reports d'échéances au cours de l'année, permettant ainsi d'absorber les remboursements d'emprunts.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2 Changement de règles et méthodes comptables

PCG art. 833-2/4

La société n'a procédé à aucun changement de méthodes comptables par rapport à l'exercice précédent.

2.3 Méthodes comptables

2.3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées principalement du mali de fusion affecté au fonds commercial. A chaque clôture, la société apprécie s'il existe un indice quelconque de perte de valeur. Les indices de perte de valeur des titres immobilisés sont généralement :

- des performances inférieures aux prévisions,
- des chutes de revenus et de résultats.

Si tel est le cas, la société détermine la valeur actuelle de ces actifs et la compare à la valeur nette comptable pour calculer une éventuelle dépréciation.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre :

- la valeur vénale,
- et la valeur d'utilité (qui est la valeur actuelle des flux de trésorerie attendue).

Le montant de la dépréciation s'élève à 8 730 K€.

A chaque clôture et fait l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture

2.3.2 Immobilisations corporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3, 833-5/4 et 833-15

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, présentée ci-dessous en % :

- Installations générales : 10 % à 20 %
- Matériel & outillage industriel : 10 % à 20 %
- Agencements et aménagements : 10 %
- Matériel de transport : 20 % à 25 %
- Matériel de bureau & info. : 10 % à 33 %
- Mobilier : 10 %

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs corporels ont pu perdre notablement de la valeur.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

2.3.3 Titres de participation et autres immobilisations financières

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3

Titres de participation

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

A chaque clôture, la société apprécie s'il existe un indice quelconque de perte de valeur de ses titres immobilisés. Les indices de perte de valeur des titres immobilisés sont généralement :

- des performances inférieures aux prévisions,
- des chutes de revenus et de résultats.

Si tel est le cas, la société détermine la valeur actuelle de ces actifs et la compare à la valeur nette comptable pour calculer une éventuelle dépréciation. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre :

- la valeur vénale,
- et la valeur d'utilité (qui est la valeur actuelle des flux de trésorerie attendue).

Les dépréciations ont un caractère non définitif et peuvent être reprises dans la limite du coût historique comptabilisé lorsque la situation financière s'apprécie. Le montant des dépréciations sur l'exercice concernant les titres de participations s'élève à 15 378k€.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement au mali de fusion sur les titres.

A chaque clôture, la société apprécie s'il existe un indice quelconque de perte de valeur de ses titres immobilisés. Les indices de perte de valeur des titres immobilisés sont généralement :

- des performances inférieures aux prévisions,
- des chutes de revenus et de résultats.

Si tel est le cas, la société détermine la valeur actuelle de ces actifs et la compare à la valeur nette comptable

pour calculer une éventuelle dépréciation. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre :

- la valeur vénale,
- et la valeur d'utilité (qui est la valeur actuelle des flux de trésorerie attendue).

Le montant des dépréciations sur l'exercice concernant la mali de fusion s'élève à 13 223k€.

2.3.4 Créances clients et comptes rattachés

PCG art. 833-8/3 et 833-9

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Le risque d'impayés est apprécié individuellement.

L'ensemble des créances clients possède une échéance à moins d'un an à l'origine.

Depuis la clôture de l'exercice 2024, l'ensemble des créances clients cédées au factor par la société mais pour lesquelles le factor n'a pas encore obtenu le règlement sont présentées en autres dettes, et non en déduction des créances clients.

2.3.5 Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

2.3.6 Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les frais d'émission d'emprunt sont répartis sur la durée de l'emprunt concerné.

2.3.7 Transactions en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

2.3.8 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La société fonde ses estimations sur la base d'informations ou de situations existantes à la date d'établissement des comptes, sur son expérience passée, ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin

de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

Les principales estimations sont relatives au caractère recouvrable de certains actifs, notamment concernant les créances clients, et la détermination du chiffre d'affaires.

2.3.9 Convention d'intégration fiscale

La société SFP Développement S.A.S. est tête de groupe de l'intégration fiscale qu'elle constitue avec ses filiales.

Les filiales du périmètre d'intégration fiscale contribuent à la charge d'impôt du groupe d'intégration à hauteur du montant d'impôt dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration. L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par l'entreprise tête de groupe SFP Développement.

3 Notes relatives à certains postes du bilan

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

C. com. art. R 123-187 ; PCG art. 841-1, 833-3/1 à 833-3/4, 833-5/2 à 833-5/4 et 841-1 à 841-3

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations incorporelles

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes				
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	390 810	-	390 810
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	30 877 000	175 106	-	31 052 106
Total	30 877 000	565 916	-	31 442 916
Amortissements & Provisions				
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	108	-	108
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	8 730 000	-	8 730 000
Total	-	8 730 108	-	8 730 108

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations corporelles

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes				
Terrains	-	-	-	-
Constructions et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	4 712	-	-	4 712
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et mobilier, informatique	6 655	7 484	-	14 139
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total	11 367	7 484	-	18 851

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Amortissements				
Terrains	-	-	-	-
Constructions et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 646	943	-	2 589
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et mobilier, informatique	3 659	2 560	-	6 219
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total	5 305	3 503	-	8 808

3.2 Immobilisations financières

PCG art. 833-3/1 à 833-3/4, 841-6 à 833-6

Tableau des mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes				
Autres participations	88 046 622	9 703 067	-	97 749 689
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	25 610 195	72 236	87 424	25 595 007
Total	113 656 817	9 775 303	87 424	123 344 696
Dépréciation				
Autres participations	5 939 000	9 439 229	-	15 378 229
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	5 061 000	8 161 771	-	13 222 771
Total	11 000 000	17 601 000	-	28 601 000

Tableau des filiales et participations

Filiales et participation	Capital	Capitaux propres autres que le capital	QP du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus	
				brute	nette

A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations

- Filiales (+ 50% du capital détenu)

EGR FORMATION	1 000	285 205	70,00%	1 715 000
SANTOR DEVELOPPEMENT	26 049 712	1 066 206	60,00%	17 100 031
GAYET METOIS FORMATION	7 000	368 656	80,00%	600 000
CEFIRA	229 000	2 515 074	100,00%	8 801 856
GROUPE INTERACTION	497 290	- 78 145	70,00%	5 205 760
GI WEB	6 540	3 290 758	100,00%	21 608 125
IIFA	70 000	151 203	70,00%	1 500 257
ATMED	5 997 642	4 281 696	100,00%	10 880 110
OSEUS	176 000	162 624	100,00%	4 150 000
SANTE FORMAPRO	50 000	536 620	100,00%	23 500 000

- Participations (entre 10 et 50% du capital détenu)

B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations

Filiales et participation	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes versés en 2024	Prêts et avances
---------------------------	--	-------------------------------------	------------------------------	---------------------

A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations

- Filiales (+ 50% du capital détenu)

EGR FORMATION	590 316	160 471	102 900	
SANTOR DEVELOPPEMENT	220 000	-		12 300 000
GAYET METOIS FORMATION	866 350	6 263		
CEFIRA	3 487 699	1 074 541		
GROUPE INTERACTION	2 843 100	159 670		
GI WEB	5 195 547	449 155		
IIFA	1 513 331	129 613	217 035	
ATMED		3 387 749	3 100 000	
OSEUS	1 471 534	125 279	220 000	
SANTE FORMAPRO	4 509 266	573 694		

- Participations (entre 10 et 50% du capital détenu)

B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations

3.3 Échéancier des créances

PCG art. 833-9 et 841-5

	31.12.2024	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	12 372 236	-	12 372 236
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
Prêts	12 372 236	-	12 372 236

Créances de l'actif circulant	8 780 610	8 780 610	-
Avances et acomptes versés sur commandes	7 471	7 471	-
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	167 282	167 282	-
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	-
Sécurité sociale et autres organismes	1 561	1 561	-
Etat - Impôts sur les bénéficiaires	-	-	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	299 689	299 689	-
Etat - Autres impôts et taxes	-	-	-
Divers Etat et autres collectivités publique	-	-	-
Groupe et associés	8 194 006	8 194 006	-
Débiteurs divers	82 048	82 048	-
Charges constatées d'avance	27 553	27 553	-

3.4 Comptes de régularisation et d'attente

3.4.1 Frais d'émission d'emprunt

PCG art. 833-10 et 833-14/3

	31.12.2024	31.12.2023
Frais d'émissions des emprunts	618 031	761 759
Total	618 031	761 759

Au 31 décembre 2024, les charges à répartir restant à amortir au titre des frais d'émission d'emprunt s'élevaient à 618 031 €.

3.4.2 Produits à recevoir

PCG art. 833-14/3

	31.12.2024	31.12.2023
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir	-	-
Autres créances	268 532	13 401
Disponibilités	-	-
Total	268 532	13 401

3.4.3 Charges à payer

PCG art. 833-14/3

	31.12.2024	31.12.2023
Emprunts convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1849 647	1772 037
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	570 343	44 640
Dettes fiscales et sociales	222 231	94 751
Autres dettes	178 500	-
Total	2 820 721	1 911 428

3.4.4 Charges et produits constatés d'avance

PCG art. 833-14/3

	31.12.2024	31.12.2023
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	27 553	10 446
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation	-	-

3.5 Capitaux propres

PCG art. 833-11/1

3.5.1 Composition du capital

Au 31/12/2024, le capital social de la société SFP DEVELOPPEMENT est composé de 43 500 000 actions de préférences de 1€ de nominal chacune ainsi que de 51 638 888 actions ordinaires de 0.69€ de nominal chacune, soit un capital social d'un montant de 79 130 833 €.

3.5.2 Tableau de variation des capitaux propres

PCG art. 833-11/4

	31.12.2024
Capitaux propres au 01.01.2024	55 804 259
Augmentation de capital	25 393 333
Réduction de capital	-12 512 500
Prime d'émission	119 167
Résultat de l'exercice clos le 31.12.2024	-29 588 292
Variation des provisions réglementées	513 710
Capitaux propres au 31.12.2024	39 729 677

3.5.3 Provisions réglementées

PCG art. 833-12/1 et 841-4

Provisions réglementées	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	1 268 368	513 710	-	1 782 078
Total	1 268 368	513 710	-	1 782 078

3.6 Provisions

PCG art. 833-12/1 et 841-4

Tableau des mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées	1 268 368	513 710	-	1 782 078
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Autres provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour autres charges	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
Dépréciation sur immobilisations incorporelles	-	8 730 000	-	8 730 000
Dépréciation des titres de participation	11 000 000	17 601 000	-	28 601 000
Dépréciations des stocks et en-cours	-	-	-	-
Dépréciation des clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Dépréciation des comptes courants	-	-	-	-
Dépréciation des autres comptes	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation	11 000 000	26 331 000	-	37 331 000

3.7 Échéancier des dettes

PCG art. 833-13/1 et 841-5

	31.12.2024	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Dettes financières	85 880 305	16 167 760	44 164 000	25 548 545
Emprunts obligataires convertibles	25 548 545	-	-	25 548 545
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	50 125 102	5 961 102	44 164 000	-
Autres emprunts et dettes financières	-	-	-	-
Concours bancaires courants	-	-	-	-
Groupe et associés	10 206 658	10 206 658	-	-
Dettes d'exploitation	1 381 833	1 381 833	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	787 731	787 731	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	151 005	151 005	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	117 660	117 660	-	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	128 163	128 163	-	-
Etat - Autres impôts et taxes	14 393	14 393	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes	182 881	182 881	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-

L'endettement financier de 75.67 m€ correspond principalement :

- à un emprunt obligataire souscrit par SFP Développement de 23,96 M€ (incluant 2,18m€ d'intérêts capitalisés au cours de l'exercice 2024) remboursable in fine en 2031.
- à un crédit mis en place pour le refinancement d'une partie de l'endettement existant de SFP

Expansion (32,7 m€) Ce prêt se compose de trois tranches :

- Tranche A de 16,11 m€, remboursable par tranche à partir du 30 mai 2022 et jusqu'au 30 mai 2027. Le solde à la clôture s'établit à 7,41 m€.
- Tranche B de 6,06 m€, remboursable in fine le 30 novembre 2027.
- Tranche C de 10,53 m€ remboursable in fine le 30 novembre 2028.
- à un crédit d'investissement d'un tirage maximum de 22,4 m€ débloqué en intégralité à la clôture

de l'exercice. Ce prêt se compose en deux tranches :

- Tranche A de 13,44 m€. Le solde à la clôture s'établit à 8,41 m€.
- Tranche B de 8,96 m€ remboursable in fine le 30 mai 2028.

Ce contrat est soumis à des ratios suivant le contrat mis en place. Ils ne sont pas respectés au 31 décembre 2024.

Un standstill a été obtenu dans l'attente de la signature d'un waiver. Ce qui ne rend pas la dette éligible avant le 31/12/2025. De ce fait les échéances MLT restent classées à plus d'un an.

4 Notes relatives à certains postes du compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

PCG art. 833-14/1

La ventilation du chiffre d'affaires se présente de la manière suivante :

	Exercice 2024	Exercice 2023
Ventes de marchandises	-	-
Production vendue - biens	-	-
Production vendue - services	1 214 986	1 112 163
Total Chiffre d'affaires	1 214 986	1 112 163
Production immobilisée	175 106	-
Subventions d'exploitation reçues	1 000	-
Transfert de charges	32 378	30 595
Autres produits divers de gestion courante	233	78
TOTAL autres produits d'exploitation	208 717	30 673

4.2 Transferts de charges

PCG art. 833-14/3

	Exercice 2024	Exercice 2023
Avantages en nature	12 378	10 595
Autres transferts de charges d'exploitation	20 000	20 000
Transfert de charges financières	-	-
Transfert de charges exceptionnelles	-	-
Total	32 378	30 595

4.3 Résultat financier

PCG art. 833-14/1

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits financiers		
Produits financiers de participations	3 640 301	9 393 795
Autres produits de participation	958 460	838 102
Produits des autres créances	-	-
Produits des valeurs mobilières de placement	-	-
Escomptes obtenus	-	-
Gain de change	-	-
Autres produits financiers	878 169	601 454
Total	5 476 930	10 833 351
Charges financières		

	Exercice 2024	Exercice 2023
Dotations aux prov. & amort. financières	17 601 000	11 000 000
Intérêts et charges assimilées	6 410 439	5 939 450
Pertes sur créances liées à des participations	-	-
Escomptes accordés	-	-
Pertes de change	-	-
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Autres charges financières	-	52 119
Total	24 011 439	16 991 569
Résultat financier	-18 534 509	-6 158 218

4.4 Résultat exceptionnel

PCG art. 833-14/3

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits exceptionnels		
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	80	-
<i>Autres produits exceptionnels</i>	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	-	-
- Sur cession titres cédés	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	-
<i>Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de charges</i>	-	559 838
Total	80	559 838
Charges exceptionnelles		
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	813 874	133 009
<i>Autres charges exceptionnelles</i>	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	-	-
- Sur cession titres cédés	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	-
<i>Dotations aux provisions exceptionnelles</i>	513 710	556 290
Total	1 327 585	689 299
Résultat exceptionnel	-1 327 505	-129 461

4.5 Situation fiscale

Le taux d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2024 est de 25 %, auquel s'ajoute éventuellement la contribution sociale de 3,3 %.

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

PCG art. 833-15

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-28 422 811	-
Résultat exceptionnel	-1 327 505	-
Résultat comptable (hors participation)	-29 750 316	-162 024

PCG art. 833-15

	Exercice 2024	Exercice 2023
Amortissements dérogatoires	1 782 078	1 268 368
Total	1 782 078	1 268 368

4.6 Effectif moyen

PCG art. 833-19

L'effectif moyen employé se décompose comme suit :

	Exercice 2024	Exercice 2023
Cadres	8	7
Employés	3	1
Effectif moyen pondéré	11	8

4.7 Rémunérations des dirigeants

PCG art. 833-17

La rémunération de l'organe de direction et d'administration n'est pas indiquée car cela reviendrait à donner une rémunération individuelle.

4.8 Informations sur les parties liées

PCG art. 833-16

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec les filiales détenues par la société et par ses filiales ; elles sont conclues à des conditions normales de marché.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits financiers	4 965 949	10 450 876
Charges financières	- 430 182	- 246 033
Total	4 535 767	10 204 843

4.9 Engagements financiers et "hors bilan"

PCG art. 833-18 à 833-18/3

4.9.1 Engagements donnés

PCG art. 833-18/1

	Exercice 2024	Exercice 2023
Nantissements des titres financiers	-	-
Total	-	-

4.9.1.1 Nantissements

En garantie de l'emprunt souscrit par SFP Développement :

- Nantissement compte-titres ATMED, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 1 place des Degrés, 92800 Puteaux, immatriculée sous le numéro 504 356 452 RCS Nanterre : 5.997.642 actions
- Nantissement compte-titres Oseus, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 1 rue des Vergers, 69760 Limonest, immatriculée sous le numéro 504 425 000 RCS Lyon : 1.760 actions
- Nantissement compte-titres Sante Formapro, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 1140 rue André Ampère Bâtiment Acticentre, Actimart II, 13290 Aix-en-Provence immatriculée sous le numéro 797 879 236 RCS Aix-en-Provence : 500 actions
- Nantissement compte-titres GMS, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 1 place des Degrés, Tour Voltaire, 92800 Puteaux, immatriculée sous le numéro 422 422 063 RCS Nanterre : 1 action
- Nantissement compte-titres GI WEB, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 67 rue Anatole France, 92300 Levallois Perret, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro RCS 504 968 595 : 654 actions
- Nantissement compte-titres EGR Formations société par actions simplifiée, dont le siège social est situé Le Pool 2 rue du Mabilais, 35000 Rennes, immatriculée sous le numéro 820 976 892 RCS Rennes : 700 actions
- Nantissement compte-titres IIFA, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 65 Avenue Jean Jaures 30900 Nîmes, immatriculée sous le numéro 404 227 175 RCS Nîmes : 3.063 actions
- Nantissement compte-titres Groupe Interaction, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 53B boulevard des Belges 76000 Rouen, immatriculée sous le numéro 434 463 675 RCS Rouen : 446.286 actions
- Nantissement compte-titres CEFIRA, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 257 Rue Galliéni 92100 Boulogne Billancourt, immatriculée sous le numéro 381 478 288 RCS Nanterre : 22.900 actions
- Nantissement compte-titres Gayet Metois, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 19 rue des Halles, 22570 Gouarec, immatriculée sous le numéro 500 170 071 RCS Rennes : 2.400 actions
- Nantissement compte-titres Santor Développement, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 1140 rue André Ampère Bâtiment Acticentre, Actimart II, 13290 Aix-en-Provence immatriculée sous le numéro 920 900 693 RCS Aix-en-Provence : 14.700.000 actions
- Nantissement compte-titres SANTOR EDITION, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 65 Rue d'Aguesseau 92100 Boulogne Billancourt, immatriculée sous le numéro 500 480 652 RCS Nanterre : 4.150 actions
- Nantissement compte-titres PERFORMANCES MEDICALES, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 65 Rue d'Aguesseau 92100 Boulogne Billancourt, immatriculée sous le numéro 352 941 884 RCS Paris : 2.000 actions

4.9.1.2 Ratios financiers

La convention de crédit du 02 décembre 2021 entre la société SFP Développement et la Caisse d'Epargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin prévoit le respect de covenants dont les éléments sont calculés sur les

résultats du groupe à l'issue de chaque exercice. Ces covenants ne sont pas respectés à la clôture. Une demande de waiver est en cours auprès de la banque. Un standstill a été obtenu dans l'attente de la signature d'un waiver.

4.9.2 Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisé au titre de cet exercice.

4.10 Honoraires des commissaires aux comptes

PCG art. 833-14/4

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au compte de résultat de la société SFP DEVELOPPEMENT au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élèvent à 67 305 €.

4.11 Identité de la société mère consolidant les comptes

PCG art. 831-3

La société mère du groupe est la société SFP Développement S.A.S., sis 1140 rue André Ampère à Aix en Provence (13100).

SFP DEVELOPPEMENT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale en date du 9 décembre 2025

Exercice clos le 31 décembre 2024

Grant Thornton SAS

SAS d'Expertise Comptable et de

Commissariat aux Comptes

Cité Internationale

44 quai Charles de Gaulle

CS 60095

69463 Lyon Cedex 06

SFP DEVELOPPEMENT

société par actions simplifiée
1140 rue André Ampère
13290 AIX EN PROVENCE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

A l'assemblée générale de la société SFP DEVELOPPEMENT

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SFP DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les immobilisations financières, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2024 s'établit à 94 744 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.3.3 « Méthodes comptables - Titres de participation et autres immobilisations financières » de l'annexe aux états financiers. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société. Nous nous sommes assurés que les notes de l'annexe fournissent une information appropriée.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par à la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par à la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 8 décembre 2025 à Lyon

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton SAS
Membre français de Grant Thornton International
Katia FLECHE, associée



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	390 810	108	390 702		390 702	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	31 052 106	8 730 000	22 322 106	30 877 000	8 554 894	27.71
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	18 850	8 808	10 042	6 061	3 981	65.67	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	97 749 689	15 378 229	82 371 460	82 107 622	263 838	0.32	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts	12 372 236		12 372 236	12 387 424	15 189	0.12	
Autres immobilisations financières	13 222 771	13 222 771		8 161 771	8 161 771	100.00	
Total II	154 806 461	37 339 916	117 466 545	133 539 879	16 073 333	12.04	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	7 471		7 471	17 831	10 360	58.10
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	167 282		167 282	59 206	108 077	182.54
	Autres créances	8 578 303		8 578 303	8 345 085	233 218	2.79
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	126 631		126 631	28 293	98 338	347.57	
Charges constatées d'avance (3)	27 553		27 553	10 446	17 107	163.76	
Total III	8 907 240		8 907 240	8 460 860	446 379	5.28	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	618 031		618 031	761 759	143 728	18.87
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	164 331 732	37 339 916	126 991 816	142 762 498	15 770 682	11.05	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 79 130 833)	79 130 833		66 250 000		12 880 833	19.44
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	119 167				119 167	
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
Report à nouveau	11 714 109		5 153 067		6 561 042	127.32	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	29 588 292		6 561 042		23 027 250	350.97	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	1 782 078		1 268 368		513 710	40.50	
Total I	39 729 677		55 804 259		16 074 582	28.81	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles	11 979 000		10 890 000		1 089 000	10.00
	Autres emprunts obligataires	11 979 000		10 890 000		1 089 000	10.00
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	49 866 000		55 568 000		5 702 000	10.26
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	12 056 305		9 268 391		2 787 914	30.08
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	787 731		166 408		621 323	373.37
	Dettes fiscales et sociales	411 221		174 322		236 900	135.90
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	182 881		1 118		181 763	NS	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	87 262 139		86 958 239		303 900	0.35
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	126 991 816		142 762 498		15 770 682	11.05	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

87 262 139 19 092 239

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 214 986		1 214 986	1 112 163		102 824	9.25
Chiffre d'affaires NET	1 214 986		1 214 986	1 112 163		102 824	9.25
Production stockée							
Production immobilisée			175 106			175 106	
Subventions d'exploitation			1 000			1 000	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			32 379	30 595		1 783	5.83
Autres produits			233	78		155	198.51
Total des Produits d'exploitation (I)			1 423 703	1 142 836		280 867	24.58
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			587 433	508 077		79 356	15.62
Impôts, taxes et versements assimilés			21 346	17 504		3 842	21.95
Salaires et traitements			1 105 787	743 334		362 452	48.76
Charges sociales			442 186	287 388		154 798	53.86
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			167 339	162 342		4 997	3.08
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			8 730 000			8 730 000	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			257 915	183 336		74 579	40.68
Total des Charges d'exploitation (II)			11 312 005	1 901 981		9 410 024	494.75
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			9 888 302	759 145		9 129 157	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	3 640 301		9 393 795		5 753 494	61.25
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	958 460		838 102		120 358	14.36
Autres intérêts et produits assimilés (3)	878 169		601 454		276 715	46.01
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	5 476 930		10 833 351		5 356 421	49.44
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17 601 000		11 000 000		6 601 000	60.01
Intérêts et charges assimilées (4)	6 410 439		5 991 569		418 870	6.99
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	24 011 439		16 991 569		7 019 870	41.31
2. Résultat financier (V-VI)	18 534 509		6 158 218		12 376 291	200.97
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	28 422 811		6 917 363		21 505 448	310.89
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	80				80	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			559 838		559 838	100.00
Total VII	80		559 838		559 758	99.99
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	813 874		133 009		680 865	511.89
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	513 710		556 290		42 580	7.65
Total VIII	1 327 585		689 299		638 285	92.60
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 327 505		129 461		1 198 044	925.41
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	162 024		485 783		323 759	66.65
Total des produits (I+III+V+VII)	6 900 713		12 536 025		5 635 312	44.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	36 489 005		19 097 067		17 391 938	91.07
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	29 588 292		6 561 042		23 027 250	350.97

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

5 476 930 10 231 897

6 410 439 246 033

FIDENS CONSEIL



Annexe des comptes sociaux
de SFP DEVELOPPEMENT
au 31 décembre 2024

Sommaire

1	Informations générales et description de l'activité	3
1.1	Faits marquants de l'exercice	3
1.2	Évènements postérieurs à la clôture	3
2	Règles et méthodes comptables	4
2.1	Base de préparation des comptes sociaux	4
2.2	Changement de règles et méthodes comptables	4
2.3	Méthodes comptables	4
2.3.1	Immobilisations incorporelles	4
2.3.2	Immobilisations corporelles	4
2.3.3	Titres de participation et autres immobilisations financières	5
2.3.4	Créances clients et comptes rattachés	5
2.3.5	Disponibilités	5
2.3.6	Dettes et frais d'émission d'emprunt	5
2.3.7	Transactions en devises étrangères	5
2.3.8	Estimations et jugements comptables déterminants	6
2.3.9	Convention d'intégration fiscale	6
3	Notes relatives à certains postes du bilan	7
3.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	7
3.2	Immobilisations financières	8
3.3	Échéancier des créances	9
3.4	Comptes de régularisation et d'attente	10
3.4.1	Frais d'émission d'emprunt	10
3.4.2	Produits à recevoir	10
3.4.3	Charges à payer	10
3.4.4	Charges et produits constatés d'avance	11
3.5	Capitaux propres	11
3.5.1	Composition du capital	11
3.5.2	Tableau de variation des capitaux propres	11
3.5.3	Provisions règlementées	11
3.6	Provisions	11
3.7	Échéancier des dettes	12
4	Notes relatives à certains postes du compte de résultat	14
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires	14
4.2	Transferts de charges	14
4.3	Résultat financier	14
4.4	Résultat exceptionnel	15
4.5	Situation fiscale	15
4.6	Effectif moyen	16
4.7	Rémunérations des dirigeants	16
4.8	Informations sur les parties liées	16
4.9	Engagements financiers et "hors bilan"	16
4.9.1	Engagements donnés	17
4.9.2	Engagement en matière de pensions et retraites	18
4.10	Honoraires des commissaires aux comptes	18
4.11	Identité de la société mère consolidant les comptes	18

Avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le total du bilan est de 126 991 816 €. Le compte de résultat de l'exercice est présenté sous forme de liste. Le bénéfice dégagé lors de l'exercice écoulé (12 mois) est de -29 588 292 €.

1 Informations générales et description de l'activité

SFP DEVELOPPEMENT est une société par actions simplifiée de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce. Elle exerce une activité d'acquisition, souscription, détention et cession d'actions et/ou de valeurs mobilières de toute société, tant en France que dans tous pays, directement ou indirectement.

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice clos au 31 décembre 2024. Ils sont présentés en euros sauf indication contraire.

1.1 Faits marquants de l'exercice

Coup d'accordéon

Par décision du 19 juin 2024, la société SFP DEVELOPPEMENT a réalisé un coup d'accordéon, avec d'une part, une réduction de capital social par diminution de la valeur nominale de 22 750 000 AO, pour la porter de 1 euro à 0,45 euro chacune. Portant ainsi le capital social de 66 250 000 € à 53 737 500 €.

La société SFP DEVELOPPEMENT a réalisé ensuite une augmentation de capital social par l'émission de 28 888 888 AO nouvelles de 0,45 euro de valeur nominale chacune, portant le capital social de 53 737 500 € à 66 737 500 €.

Augmentation de capital

Par décision du 19 juin 2024, la société SFP DEVELOPPEMENT a procédé à une seconde augmentation de capital social par augmentation de la valeur nominale de 51 638 888 AO, pour la porter de 0,45 euro à 0,69 euro chacune, portant ainsi le capital social de 66 737 500 € à 79 130 833 €.

Changement de Président

Par décision en date du 15 octobre 2024, a été voté la nomination de Monsieur Arnault BILLY en tant que nouveau Président de la société, en remplacement de Monsieur Jean-Éric LUCAS.

Prises de participation

Le 21 juin 2024, la société SFP DEVELOPPEMENT a acquis 65 actions de la société GI WEB auprès de Monsieur Xavier KERGALL, ainsi que 110 actions auprès de la SAS E.N.P.S, portant ainsi sa participation de 81,32 % à 100 % du capital.

Le 14 juin 2024, la société SFP DEVELOPPEMENT a acquis les 2 290 actions de la société CEFIRA détenues par la SAS AD&CO, portant ainsi sa participation de 90 % à 100 % du capital.

1.2 Évènements postérieurs à la clôture

Elargissement du périmètre d'intégration fiscale

Par notification en date du 22 avril 2025, la société tête de groupe SFP DEVELOPPEMENT a intégré au groupe fiscal les filiales GI WEB et CENTRE DE FORMATION POUR L'INDUSTRIE ET LA RECHERCHE APPLIQUEE (CEFIRA), détenues chacune à 100 %, avec effet au 1er janvier 2025.

Obtention d'un standstill

Un standstill a été obtenu dans l'attente de la signature d'un waiver. Ce qui ne rend pas la dette éligible avant le 31/12/2025. De ce fait les échéances MLT restent classées à plus d'un an.

2 Règles et méthodes comptables

2.1 Base de préparation des comptes sociaux

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de SFP DEVELOPPEMENT ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France et notamment au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 mis à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La continuité d'exploitation a été retenue, la direction ayant apprécié son bien-fondé au regard de la capacité de la société, sur les douze mois suivant la date de clôture, à couvrir ses besoins de trésorerie liés à l'exploitation et aux investissements. Cette appréciation tient également compte des échanges menés avec les partenaires bancaires et les associés de la société, qui ont permis des reports d'échéances au cours de l'année, permettant ainsi d'absorber les remboursements d'emprunts.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2 Changement de règles et méthodes comptables

PCG art. 833-2/4

La société n'a procédé à aucun changement de méthodes comptables par rapport à l'exercice précédent.

2.3 Méthodes comptables

2.3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées principalement du mali de fusion affecté au fonds commercial. A chaque clôture, la société apprécie s'il existe un indice quelconque de perte de valeur. Les indices de perte de valeur des titres immobilisés sont généralement :

- des performances inférieures aux prévisions,
- des chutes de revenus et de résultats.

Si tel est le cas, la société détermine la valeur actuelle de ces actifs et la compare à la valeur nette comptable pour calculer une éventuelle dépréciation.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre :

- la valeur vénale,
- et la valeur d'utilité (qui est la valeur actuelle des flux de trésorerie attendue).

Le montant de la dépréciation s'élève à 8 730 K€.

A chaque clôture et fait l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture

2.3.2 Immobilisations corporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3, 833-5/4 et 833-15

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, présentée ci-dessous en % :

- Installations générales : 10 % à 20 %
- Matériel & outillage industriel : 10 % à 20 %
- Agencements et aménagements : 10 %
- Matériel de transport : 20 % à 25 %
- Matériel de bureau & info. : 10 % à 33 %
- Mobilier : 10 %

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs corporels ont pu perdre notablement de la valeur.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

2.3.3 Titres de participation et autres immobilisations financières

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3

Titres de participation

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

A chaque clôture, la société apprécie s'il existe un indice quelconque de perte de valeur de ses titres immobilisés. Les indices de perte de valeur des titres immobilisés sont généralement :

- des performances inférieures aux prévisions,
- des chutes de revenus et de résultats.

Si tel est le cas, la société détermine la valeur actuelle de ces actifs et la compare à la valeur nette comptable pour calculer une éventuelle dépréciation. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre :

- la valeur vénale,
- et la valeur d'utilité (qui est la valeur actuelle des flux de trésorerie attendue).

Les dépréciations ont un caractère non définitif et peuvent être reprises dans la limite du coût historique comptabilisé lorsque la situation financière s'apprécie. Le montant des dépréciations sur l'exercice concernant les titres de participations s'élève à 15 378k€.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement au mali de fusion sur les titres.

A chaque clôture, la société apprécie s'il existe un indice quelconque de perte de valeur de ses titres immobilisés. Les indices de perte de valeur des titres immobilisés sont généralement :

- des performances inférieures aux prévisions,
- des chutes de revenus et de résultats.

Si tel est le cas, la société détermine la valeur actuelle de ces actifs et la compare à la valeur nette comptable

pour calculer une éventuelle dépréciation. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre :

- la valeur vénale,
- et la valeur d'utilité (qui est la valeur actuelle des flux de trésorerie attendue).

Le montant des dépréciations sur l'exercice concernant la mali de fusion s'élève à 13 223k€.

2.3.4 Créances clients et comptes rattachés

PCG art. 833-8/3 et 833-9

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Le risque d'impayés est apprécié individuellement.

L'ensemble des créances clients possède une échéance à moins d'un an à l'origine.

Depuis la clôture de l'exercice 2024, l'ensemble des créances clients cédées au factor par la société mais pour lesquelles le factor n'a pas encore obtenu le règlement sont présentées en autres dettes, et non en déduction des créances clients.

2.3.5 Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

2.3.6 Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les frais d'émission d'emprunt sont répartis sur la durée de l'emprunt concerné.

2.3.7 Transactions en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

2.3.8 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La société fonde ses estimations sur la base d'informations ou de situations existantes à la date d'établissement des comptes, sur son expérience passée, ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin

de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

Les principales estimations sont relatives au caractère recouvrable de certains actifs, notamment concernant les créances clients, et la détermination du chiffre d'affaires.

2.3.9 Convention d'intégration fiscale

La société SFP Développement S.A.S. est tête de groupe de l'intégration fiscale qu'elle constitue avec ses filiales.

Les filiales du périmètre d'intégration fiscale contribuent à la charge d'impôt du groupe d'intégration à hauteur du montant d'impôt dont elles auraient été redevables en l'absence d'intégration. L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par l'entreprise tête de groupe SFP Développement.

3 Notes relatives à certains postes du bilan

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

C. com. art. R 123-187 ; PCG art. 841-1, 833-3/1 à 833-3/4, 833-5/2 à 833-5/4 et 841-1 à 841-3

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations incorporelles

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes				
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	390 810	-	390 810
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	30 877 000	175 106	-	31 052 106
Total	30 877 000	565 916	-	31 442 916
Amortissements & Provisions				
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	108	-	108
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	8 730 000	-	8 730 000
Total	-	8 730 108	-	8 730 108

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations corporelles

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes				
Terrains	-	-	-	-
Constructions et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	4 712	-	-	4 712
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et mobilier, informatique	6 655	7 484	-	14 139
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total	11 367	7 484	-	18 851

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Amortissements				
Terrains	-	-	-	-
Constructions et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 646	943	-	2 589
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et mobilier, informatique	3 659	2 560	-	6 219
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total	5 305	3 503	-	8 808

3.2 Immobilisations financières

PCG art. 833-3/1 à 833-3/4, 841-6 à 833-6

Tableau des mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes				
Autres participations	88 046 622	9 703 067	-	97 749 689
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	25 610 195	72 236	87 424	25 595 007
Total	113 656 817	9 775 303	87 424	123 344 696
Dépréciation				
Autres participations	5 939 000	9 439 229	-	15 378 229
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	5 061 000	8 161 771	-	13 222 771
Total	11 000 000	17 601 000	-	28 601 000

Tableau des filiales et participations

Filiales et participation	Capital	Capitaux propres autres que le capital	QP du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus	
				brute	nette

A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations

- Filiales (+ 50% du capital détenu)

EGR FORMATION	1 000	285 205	70,00%	1 715 000
SANTOR DEVELOPPEMENT	26 049 712	1 066 206	60,00%	17 100 031
GAYET METOIS FORMATION	7 000	368 656	80,00%	600 000
CEFIRA	229 000	2 515 074	100,00%	8 801 856
GROUPE INTERACTION	497 290	- 78 145	70,00%	5 205 760
GI WEB	6 540	3 290 758	100,00%	21 608 125
IIFA	70 000	151 203	70,00%	1 500 257
ATMED	5 997 642	4 281 696	100,00%	10 880 110
OSEUS	176 000	162 624	100,00%	4 150 000
SANTE FORMAPRO	50 000	536 620	100,00%	23 500 000

- Participations (entre 10 et 50% du capital détenu)

B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations

Filiales et participation	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes versés en 2024	Prêts et avances
---------------------------	--	----------------------------------	---------------------------	------------------

A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations

- Filiales (+ 50% du capital détenu)

EGR FORMATION	590 316	160 471	102 900	
SANTOR DEVELOPPEMENT	220 000	-		12 300 000
GAYET METOIS FORMATION	866 350	6 263		
CEFIRA	3 487 699	1 074 541		
GROUPE INTERACTION	2 843 100	159 670		
GI WEB	5 195 547	449 155		
IIFA	1 513 331	129 613	217 035	
ATMED		3 387 749	3 100 000	
OSEUS	1 471 534	125 279	220 000	
SANTE FORMAPRO	4 509 266	573 694		

- Participations (entre 10 et 50% du capital détenu)

B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations

3.3 Échéancier des créances

PCG art. 833-9 et 841-5

	31.12.2024	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	12 372 236	-	12 372 236
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
Prêts	12 372 236	-	12 372 236

Créances de l'actif circulant	8 780 610	8 780 610	-
Avances et acomptes versés sur commandes	7 471	7 471	-
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	167 282	167 282	-
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	-
Sécurité sociale et autres organismes	1 561	1 561	-
Etat - Impôts sur les bénéfiques	-	-	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	299 689	299 689	-
Etat - Autres impôts et taxes	-	-	-
Divers Etat et autres collectivités publique	-	-	-
Groupe et associés	8 194 006	8 194 006	-
Débiteurs divers	82 048	82 048	-
Charges constatées d'avance	27 553	27 553	-

3.4 Comptes de régularisation et d'attente

3.4.1 Frais d'émission d'emprunt

PCG art. 833-10 et 833-14/3

	31.12.2024	31.12.2023
Frais d'émissions des emprunts	618 031	761 759
Total	618 031	761 759

Au 31 décembre 2024, les charges à répartir restant à amortir au titre des frais d'émission d'emprunt s'élevaient à 618 031 €.

3.4.2 Produits à recevoir

PCG art. 833-14/3

	31.12.2024	31.12.2023
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir	-	-
Autres créances	268 532	13 401
Disponibilités	-	-
Total	268 532	13 401

3.4.3 Charges à payer

PCG art. 833-14/3

	31.12.2024	31.12.2023
Emprunts convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1849 647	1772 037
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	570 343	44 640
Dettes fiscales et sociales	222 231	94 751
Autres dettes	178 500	-
Total	2 820 721	1 911 428

3.4.4 Charges et produits constatés d'avance

PCG art. 833-14/3

	31.12.2024	31.12.2023
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	27 553	10 446
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation	-	-

3.5 Capitaux propres

PCG art. 833-11/1

3.5.1 Composition du capital

Au 31/12/2024, le capital social de la société SFP DEVELOPPEMENT est composé de 43 500 000 actions de préférences de 1€ de nominal chacune ainsi que de 51 638 888 actions ordinaires de 0.69€ de nominal chacune, soit un capital social d'un montant de 79 130 833 €.

3.5.2 Tableau de variation des capitaux propres

PCG art. 833-11/4

	31.12.2024
Capitaux propres au 01.01.2024	55 804 259
Augmentation de capital	25 393 333
Réduction de capital	-12 512 500
Prime d'émission	119 167
Résultat de l'exercice clos le 31.12.2024	-29 588 292
Variation des provisions réglementées	513 710
Capitaux propres au 31.12.2024	39 729 677

3.5.3 Provisions réglementées

PCG art. 833-12/1 et 841-4

Provisions réglementées	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	1 268 368	513 710	-	1 782 078
Total	1 268 368	513 710	-	1 782 078

3.6 Provisions

PCG art. 833-12/1 et 841-4

Tableau des mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées	1 268 368	513 710	-	1 782 078
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Autres provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour autres charges	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
Dépréciation sur immobilisations incorporelles	-	8 730 000	-	8 730 000
Dépréciation des titres de participation	11 000 000	17 601 000	-	28 601 000
Dépréciations des stocks et en-cours	-	-	-	-
Dépréciation des clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Dépréciation des comptes courants	-	-	-	-
Dépréciation des autres comptes	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation	11 000 000	26 331 000	-	37 331 000

3.7 Échéancier des dettes

PCG art. 833-13/1 et 841-5

	31.12.2024	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Dettes financières	85 880 305	16 167 760	44 164 000	25 548 545
Emprunts obligataires convertibles	25 548 545	-	-	25 548 545
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	50 125 102	5 961 102	44 164 000	-
Autres emprunts et dettes financières	-	-	-	-
Concours bancaires courants	-	-	-	-
Groupe et associés	10 206 658	10 206 658	-	-
Dettes d'exploitation	1 381 833	1 381 833	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	787 731	787 731	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	151 005	151 005	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	117 660	117 660	-	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	128 163	128 163	-	-
Etat - Autres impôts et taxes	14 393	14 393	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes	182 881	182 881	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-

L'endettement financier de 75.67 m€ correspond principalement :

- à un emprunt obligataire souscrit par SFP Développement de 23,96 M€ (incluant 2,18m€ d'intérêts capitalisés au cours de l'exercice 2024) remboursable in fine en 2031.

- à un crédit mis en place pour le refinancement d'une partie de l'endettement existant de SFP

Expansion (32,7 m€) Ce prêt se compose de trois tranches :

- Tranche A de 16,11 m€, remboursable par tranche à partir du 30 mai 2022 et jusqu'au 30 mai 2027. Le solde à la clôture s'établit à 7,41 m€.

- Tranche B de 6,06 m€, remboursable in fine le 30 novembre 2027.

- Tranche C de 10,53 m€ remboursable in fine le 30 novembre 2028.

- à un crédit d'investissement d'un tirage maximum de 22,4 m€ débloqué en intégralité à la clôture de l'exercice. Ce prêt se compose en deux tranches :

- Tranche A de 13,44 m€. Le solde à la clôture s'établit à 8,41 m€.

- Tranche B de 8,96 m€ remboursable in fine le 30 mai 2028.

Ce contrat est soumis à des ratios suivant le contrat mis en place. Ils ne sont pas respectés au 31 décembre 2024.

Un standstill a été obtenu dans l'attente de la signature d'un waiver. Ce qui ne rend pas la dette éligible avant le 31/12/2025. De ce fait les échéances MLT restent classées à plus d'un an.

4 Notes relatives à certains postes du compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

PCG art. 833-14/1

La ventilation du chiffre d'affaires se présente de la manière suivante :

	Exercice 2024	Exercice 2023
Ventes de marchandises	-	-
Production vendue - biens	-	-
Production vendue - services	1 214 986	1 112 163
Total Chiffre d'affaires	1 214 986	1 112 163
Production immobilisée	175 106	-
Subventions d'exploitation reçues	1 000	-
Transfert de charges	32 378	30 595
Autres produits divers de gestion courante	233	78
TOTAL autres produits d'exploitation	208 717	30 673

4.2 Transferts de charges

PCG art. 833-14/3

	Exercice 2024	Exercice 2023
Avantages en nature	12 378	10 595
Autres transferts de charges d'exploitation	20 000	20 000
Transfert de charges financières	-	-
Transfert de charges exceptionnelles	-	-
Total	32 378	30 595

4.3 Résultat financier

PCG art. 833-14/1

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits financiers		
Produits financiers de participations	3 640 301	9 393 795
Autres produits de participation	958 460	838 102
Produits des autres créances	-	-
Produits des valeurs mobilières de placement	-	-
Escomptes obtenus	-	-
Gain de change	-	-
Autres produits financiers	878 169	601 454
Total	5 476 930	10 833 351
Charges financières		

	Exercice 2024	Exercice 2023
Dotations aux prov. & amort. financières	17 601 000	11 000 000
Intérêts et charges assimilées	6 410 439	5 939 450
Pertes sur créances liées à des participations	-	-
Escomptes accordés	-	-
Pertes de change	-	-
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Autres charges financières	-	52 119
Total	24 011 439	16 991 569
Résultat financier	-18 534 509	-6 158 218

4.4 Résultat exceptionnel

PCG art. 833-14/3

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits exceptionnels		
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	80	-
<i>Autres produits exceptionnels</i>	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	-	-
- Sur cession titres cédés	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	-
<i>Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de charges</i>	-	559 838
Total	80	559 838
Charges exceptionnelles		
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	813 874	133 009
<i>Autres charges exceptionnelles</i>	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	-	-
- Sur cession titres cédés	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	-
<i>Dotations aux provisions exceptionnelles</i>	513 710	556 290
Total	1 327 585	689 299
Résultat exceptionnel	-1 327 505	-129 461

4.5 Situation fiscale

Le taux d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2024 est de 25 %, auquel s'ajoute éventuellement la contribution sociale de 3,3 %.

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

PCG art. 833-15

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-28 422 811	-
Résultat exceptionnel	-1 327 505	-
Résultat comptable (hors participation)	-29 750 316	-162 024

PCG art. 833-15

	Exercice 2024	Exercice 2023
Amortissements dérogatoires	1 782 078	1 268 368
Total	1 782 078	1 268 368

4.6 Effectif moyen

PCG art. 833-19

L'effectif moyen employé se décompose comme suit :

	Exercice 2024	Exercice 2023
Cadres	8	7
Employés	3	1
Effectif moyen pondéré	11	8

4.7 Rémunérations des dirigeants

PCG art. 833-17

La rémunération de l'organe de direction et d'administration n'est pas indiquée car cela reviendrait à donner une rémunération individuelle.

4.8 Informations sur les parties liées

PCG art. 833-16

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec les filiales détenues par la société et par ses filiales ; elles sont conclues à des conditions normales de marché.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits financiers	4 965 949	10 450 876
Charges financières	- 430 182	- 246 033
Total	4 535 767	10 204 843

4.9 Engagements financiers et "hors bilan"

PCG art. 833-18 à 833-18/3

4.9.1 Engagements donnés

PCG art. 833-18/1

	Exercice 2024	Exercice 2023
Nantissements des titres financiers	-	-
Total	-	-

4.9.1.1 Nantissements

En garantie de l'emprunt souscrit par SFP Développement :

- Nantissement compte-titres ATMED, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 1 place des Degrés, 92800 Puteaux, immatriculée sous le numéro 504 356 452 RCS Nanterre : 5.997.642 actions
- Nantissement compte-titres Oseus, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 1 rue des Vergers, 69760 Limonest, immatriculée sous le numéro 504 425 000 RCS Lyon : 1.760 actions
- Nantissement compte-titres Sante Formapro, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 1140 rue André Ampère Bâtiment Acticentre, Actimart II, 13290 Aix-en-Provence immatriculée sous le numéro 797 879 236 RCS Aix-en-Provence : 500 actions
- Nantissement compte-titres GMS, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 1 place des Degrés, Tour Voltaire, 92800 Puteaux, immatriculée sous le numéro 422 422 063 RCS Nanterre : 1 action
- Nantissement compte-titres GI WEB, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 67 rue Anatole France, 92300 Levallois Perret, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro RCS 504 968 595 : 654 actions
- Nantissement compte-titres EGR Formations société par actions simplifiée, dont le siège social est situé Le Pool 2 rue du Mabilais, 35000 Rennes, immatriculée sous le numéro 820 976 892 RCS Rennes : 700 actions
- Nantissement compte-titres IIFA, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 65 Avenue Jean Jaures 30900 Nîmes, immatriculée sous le numéro 404 227 175 RCS Nîmes : 3.063 actions
- Nantissement compte-titres Groupe Interaction, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 53B boulevard des Belges 76000 Rouen, immatriculée sous le numéro 434 463 675 RCS Rouen : 446.286 actions
- Nantissement compte-titres CEFIRA, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 257 Rue Galliéni 92100 Boulogne Billancourt, immatriculée sous le numéro 381 478 288 RCS Nanterre : 22.900 actions
- Nantissement compte-titres Gayet Metois, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 19 rue des Halles, 22570 Gouarec, immatriculée sous le numéro 500 170 071 RCS Rennes : 2.400 actions
- Nantissement compte-titres Santor Développement, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 1140 rue André Ampère Bâtiment Acticentre, Actimart II, 13290 Aix-en-Provence immatriculée sous le numéro 920 900 693 RCS Aix-en-Provence : 14.700.000 actions
- Nantissement compte-titres SANTOR EDITION, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 65 Rue d'Aguesseau 92100 Boulogne Billancourt, immatriculée sous le numéro 500 480 652 RCS Nanterre : 4.150 actions
- Nantissement compte-titres PERFORMANCES MEDICALES, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 65 Rue d'Aguesseau 92100 Boulogne Billancourt, immatriculée sous le numéro 352 941 884 RCS Paris : 2.000 actions

4.9.1.2 Ratios financiers

La convention de crédit du 02 décembre 2021 entre la société SFP Développement et la Caisse d'Epargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin prévoit le respect de covenants dont les éléments sont calculés sur les

résultats du groupe à l'issue de chaque exercice. Ces covenants ne sont pas respectés à la clôture. Une demande de waiver est en cours auprès de la banque. Un standstill a été obtenu dans l'attente de la signature d'un waiver.

4.9.2 Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisé au titre de cet exercice.

4.10 Honoraires des commissaires aux comptes

PCG art. 833-14/4

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au compte de résultat de la société SFP DEVELOPPEMENT au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élèvent à 67 305 €.

4.11 Identité de la société mère consolidant les comptes

PCG art. 831-3

La société mère du groupe est la société SFP Développement S.A.S., sis 1140 rue André Ampère à Aix en Provence (13100).